

LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Le Conseil communal s'inquiète de la gestion de Neuchâtel-Xamax

La Ville veut préserver son image

Profondément inquiet pour l'avenir du club de football auquel est associé le nom de la ville, le Conseil communal de Neuchâtel a décidé de rencontrer au plus vite M. Bulat Chagaev, propriétaire de Neuchâtel-Xamax. Les autorités de la Ville entendent lui faire part des dommages considérables qu'entraîne pour l'image de Neuchâtel la gestion mouvementée du club depuis la reprise du championnat. Moralement garante vis-à-vis de la population de la pérennité du mouvement junior, le Conseil communal exigera également des garanties fermes et précises quant à l'évolution de la formation au sein de Neuchâtel-Xamax.

La Direction des sports a invité le propriétaire et le président de la société anonyme de Neuchâtel-Xamax à une séance qui doit avoir lieu la semaine prochaine à Neuchâtel et qui a pour but de faire un tour d'horizon complet de la situation et d'entendre ces personnes sur la politique de gestion suivie par le club et les choix futurs auxquels ils vont procéder. A ce jour, elle attend toujours une réponse de M. Chagaev. Lors de cette rencontre, la Direction des sports expliquera à ses interlocuteurs les dommages considérables que subissent tant la ville que le canton de Neuchâtel - dont le club est l'ambassadeur - à travers l'usage qu'ils font du nom de Neuchâtel et discutera des indispensables conditions qui devront accompagner à l'avenir l'utilisation de ce nom.

La Direction des sports sensibilisera MM. Chagaev et Satujev au fait que le climat politique qui prévaut actuellement à Neuchâtel rend problématique toute demande de crédit pour le remplacement de la pelouse artificielle du stade de la Maladière selon les modalités qui avaient été définies en juin dernier.

La Ville de Neuchâtel, par son Service des sports, entretient des contacts quasi quotidiens avec Neuchâtel-Xamax et ses dirigeants. En tant que propriétaire du stade de la Maladière, elle s'est toujours acquittée de ses obligations contractuelles envers le club. Le Service des sports veille à ce que les installations à disposition soient toujours irréprochables et que les nombreux juniors du club puissent

s'entraîner dans les meilleures conditions. Pour mémoire, elle met gratuitement ses installations à disposition du mouvement junior.

Dans l'immédiat, le Conseil communal salue l'arrivée d'un nouvel entraîneur à Neuchâtel Xamax et adresse ses vœux de succès au club pour son match de dimanche contre Sion. Il invite chacun au calme et au respect de l'adversaire sur le terrain et aux abords du stade.

Neuchâtel, le 28 juillet 2011

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires: Françoise Jeanneret, directrice des sports,

№ 032 717 75 01, courriel: francoise.jeanneret.ch

Patrick Pollicino, chef du service des sports, **2** 032 717 72 81, courriel: patrick.pollicino@ne.ch